



Orly, octobre 2018

**AÉROPORTS DE PARIS**

**CONSULTATION DES CHSCT N° 5 ET 6 SUR LE PROJET DE CREATION D'UN APOC ET  
D'ORGANISATION DES EQUIPES OPERATIONNELLES DE PARIS-ORLY :**

**LES MEMBRES CGT DES CHSCT VOTENT CONTRE !**

Dans le cadre d'une Europe qui impose son diktat économique nuisible aux salariés et sous couvert d'une harmonisation, la direction d'ORY fait le choix de mettre en place une nouvelle organisation (enfin plutôt, la continuité d'une désorganisation).

En effet, pour *"répondre aux nouvelles directives européennes sur les notions Airport management avec un Airport Operations Center"* (appelé APOC) – comme si l'emploi de l'anglais apportait une pointe de modernité et de dynamisme à l'acceptation de la dégradation des conditions de travail des salariés, la direction s'attaque à l'organisation des PC (PCIS, PCW, CPCO, PC parcs).

Ce n'est pas la création d'un APOC qui pose problème, mais la manière dont la direction d'Orly le construit :

- Suppression de postes,
- Regroupement des métiers pour créer de la polyvalence au service de la politique de suppression d'emplois,
- Casse des rythmes horaires, toujours pour supprimer des postes,
- Dégradation des conditions de travail, principalement créée par les suppressions de postes.

**Dans ces conditions, la CGT ne peut pas valider un tel projet !**

**Les membres CHSCT CGT n'ont pas dit non à l'APOC, mais NON à celui proposé par la direction d'ORY.**

Les membres CHSCT CGT auraient pu voter pour un APOC qui :

- Respecte les métiers,
- Respecte les rythmes horaires,
- Renforce les effectifs là où ils sont nécessaires (presque partout),
- Améliore les conditions de travail.

Mais comme toutes les réorganisations proposées par les dirigeants d'ADP, celle-ci est aussi faite pour améliorer la rentabilité financière.

.../...

Tout explose : Des métiers disparaissent, des salariés se retrouvent sur le carreau, une gestion des effectifs à flux très tendu.... Tout cela crée une ambiance délétère dans ces groupes de travail.

**Nouveauté** : La direction consulte le CHSCT sans transmettre tous les éléments importants qui sont pourtant des prérogatives de l'instance : Grilles horaires, nouvelles grilles de qualifications, les surfaces pour les locaux, les modifications de postes (appelées création de postes...) considérant qu'elle n'a pas à intégrer tous ces éléments dans le dossier, puisque ces points sont étudiés en "co-construction" avec les salariés dans les différents groupes de travail !

La CGT ne se leurre pas, la co-construction c'est comme le dialogue social : ça n'existe pas ! Il s'agit juste d'un moyen pour la direction de faire croire aux agents qu'elle les écoute, alors que son seul but est de faire adhérer les salariés à sa vision, sous couvert d'un "*Mais on a travaillé avec les salariés.*"

La CGT a toujours été favorable aux investissements et aux projets industriels, car cela permet un développement de notre entreprise au service des usagers. Mais cela ne doit pas se faire au détriment des salariés et des métiers. Or depuis l'ouverture du capital, tous les projets des dirigeants d'ADP sont destructeurs tant pour les salariés que pour notre entreprise.

La CGT, qui n'est pas un syndicat d'accompagnement, n'a de cesse de s'opposer à la politique néfaste de la direction, qui sous couvert de modernité détruit l'emploi et les conditions de travail !

**C'est tous ensemble, dans l'unité  
en faisant converger les mécontentements  
que d'autres choix pourront être imposés !**

**Rejoignez la CGT !**

**BULLETIN DE SYNDICALISATION**

Nom..... Prénom.....

Service..... Echelon..... Téléphone.....

Je souhaite adhérer à la CGT ADP.

Orly, le .....  
Signature :

Bulletin à remettre à un militant CGT de votre connaissance ou  
à retourner à la CGT ADP d'Orly – Bât. 630 Parc central